

L'auteur aborde ensuite l'analyse thématique de ces travaux en distinguant les sources, la répartition de la population, les mouvements migratoires et les mouvements naturels. Peut-être aurait-il été utile de rappeler au lecteur que la démographie ottomane est l'objet de nombreux débats, et que beaucoup des travaux cités ont été la cible de polémiques. Je songe, par exemple, à ceux de Justin McCarthy dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne font pas l'unanimité dans la communauté des ottomanisants (cf. la critique de *The Arab World, Turkey and the Balkans*, par Donald Quataert, dans *Turcica XVI*, 1984, p. 193-198).

Suit une liste de 464 titres classés commodément par régions, et une série d'index qui permettent de se diriger aisément au milieu de cette production. Ajoutons à la liste fournie par Daniel Panzac l'ouvrage récent d'Alan Duben et Cem Behar, *Istanbul Households, Marriage, Family and Fertility, 1880-1940*, Cambridge, 1991 (Cambridge Studies in Population, Economy and Society in Past Time, 15), certainement l'un des travaux les plus neufs sur la démographie ottomane de la fin de l'empire.

Il faut savoir gré à Daniel Panzac de nous avoir fourni ce premier état des lieux d'une discipline, la démographie ottomane, dont tout donne à penser qu'elle va se développer très rapidement dans les années à venir.

François GEORGEON
(CNRS, Paris)

Daniel PANZAC (éd.), *Les villes dans l'Empire ottoman : activités et sociétés*. CNRS Éditions, Paris, 1994. Tome II, 416 p.

Les deux volumes²³ édités par Daniel Panzac trouvent leur origine dans les travaux d'un groupe de chercheurs qui ont animé pendant quelques années le Groupe de recherches et d'études sur le Proche-Orient (GREPO). La première journée de travail, organisée en 1988 autour de deux thèmes : les sources et les hommes, les réseaux, aboutit au premier volume, paru en 1991, tandis que les deux autres thèmes : habitat, modes de vie et les édifices économiques collectifs, traités lors d'une seconde journée en 1989 font l'objet du présent volume.

Il est possible d'aborder les travaux faisant partie du premier thème en trois rubriques : ceux qui utilisent des documents d'archives, ceux réalisés à partir des relevés et d'observations de terrain, et ceux élaborés à partir de la littérature occidentale. Dans la première catégorie sont mobilisées deux sources fort diverses, les inventaires après décès, contenus dans les registres des tribunaux islamiques, en l'occurrence ceux de Damas, et les archives du ministère français des Affaires étrangères.

En traitant des « intérieurs damascains au début du XVIII^e siècle », Colette Establet poursuit une recherche depuis longtemps commencée et qui aboutit plus récemment à un ouvrage sur le même sujet, rédigé en collaboration avec Jean-Claude Pascual (*Familles et fortunes à Damas*.

23. Sur le premier, cf. *Bulletin critique*, n° 11 (1994), p. 168-170.

450 foyers damascains en 1700, Damas, IFEAD, 1994)²⁴. La richesse, on dirait même la poésie, des inventaires après décès, seuls éléments comptables à nous révéler de larges pans de la vie quotidienne sous les Ottomans, cachent autant d'énigmes et de pièges à déjouer, tâche à laquelle s'attelle avec bonheur Colette Establet. Définir les objets et trouver les termes équivalents en français, repérer leur fréquence, leur appartenance masculine ou féminine, estimer le degré de ségrégation du domicile familial par rapport à l'activité exercée sont autant des questions posées que des hypothèses avancées, qui ne seront partiellement élucidées qu'au fur et à mesure que l'exploitation de ce type de sources avance.

Pour Pierre Pinon, l'étude des bâtiments des résidences des représentants français dans l'Empire ottoman est, beaucoup plus qu'une monographie sur l'architecture des ambassades et des consulats français du Levant, la recherche de témoins de l'architecture domestique ottomane dont les archives françaises ont pu préserver des traces quasi entièrement disparues de la documentation ottomane. Effectivement, si l'ambassadeur et les consuls de France affirment « habiter à la turque » — et s'en plaignent souvent —, cela démontre que les plus anciennes maisons turques dont nous avons les plans ou la description sont précisément ces maisons ou palais de France. Cette investigation, dont les éléments les plus intéressants sont les relevés du palais de France à Istanbul, réalisés par l'architecte Vigné de Vigny au début du XVIII^e siècle, en faisant remonter dans le temps l'origine de certains éléments essentiels de la typologie de la maison ottomane, comme la pièce centrale, ou *sofa*, traversante, repose la question des origines à travers une filiation probable vénéto-byzantine.

Parmi les articles issus d'un travail sur le terrain, celui de Jean-Claude David et Thierry Grandin traite de « l'habitat permanent des grands commerçants dans les khans d'Alep à l'époque ottomane ». Là, curieusement, on retrouve la pièce centrale traversante, identique dans sa forme, son emplacement et sa fonction avec celle qui figure dans les relevés de Vigné de Vigny, avec la différence qu'ici son origine et son évolution paraissent précisément tracées. Les commerçants des échelles du Levant, confinés dans les khans, se taillent progressivement des appartements en occupant une partie du bâtiment, c'est-à-dire une portion du couloir et les pièces attenantes. La portion en question se transforme alors en salle traversante, rappelant étrangement celle des palais vénitiens ou le *sofa* ottoman. La démonstration en question, relevés et photographies à l'appui, devient ainsi une belle leçon d'humilité contre les déductions et les affiliations hâtives, nous montrant les origines et l'évolution fort complexes de l'architecture domestique de l'aire ottomane.

C'est l'exploration systématique d'une seule demeure qu'entreprennent Paul Bonnenfant et Jeanne-Marie Gentilleau, celle d'un commerçant-armateur sur la mer Rouge : la maison de 'Abd al-Udud à al-Luhayya au Yémen. Vaste palais abandonné et déjà en ruine, celle-ci ne date pourtant que des années 1910 et elle n'a dû être abandonnée qu'au milieu des années 1960. L'intemporalité, au moins apparente, de la tradition et sa fragilité face à la modernité, constituent les éléments d'ensemble qui se dégagent de cette analyse minutieuse, qui ne néglige

24. Cf. *infra*, p. 176.

ni les aspects techniques, ni ceux décoratifs de l'exemple étudié. Nous aimerions seulement en savoir plus sur la valeur typologique par rapport aux autres demeures de la ville et de la région.

Jean-Charles Depaule, dans son article intitulé : « Deux regards, deux traditions : l'espace domestique perçu par les auteurs anglais et français au Levant », recourt à une source bien connue, celle des voyageurs, pour débusquer le nécessaire regard extérieur porté sur l'espace domestique arabe. Nous avons maintenant l'habitude, après avoir tantôt surestimé, tantôt dédaigné le témoignage des voyageurs occidentaux, de le considérer comme toute autre source, c'est-à-dire comme des éléments d'information qu'il faut traiter après décodage et redressement. Ce que fait J.-C. Depaule en opposant deux visions « nationales », en fait culturelles, respectivement véhiculées par les écrits en français ou en anglais. Toutefois, nous voyons le long de l'article cette dichotomie éclater en de multiples subdivisions, dépendant d'autant de paramètres, le sexe, la profession, la date du voyage ou de la rédaction, le degré de connaissance de la langue arabe, etc. Le texte est accompagné d'une bibliographie de récits de voyages, utile dans la mesure où un recensement complet de celle-ci pour l'ensemble de la période considérée reste toujours à faire.

Il faut comprendre le titre du second thème traité dans l'ouvrage comme : édifices économiques et collectifs. Effectivement, on y traite aussi bien de fondouks et de marchés que d'habitations collectives. Ali Zouari présente une monographie du fondouk des forgerons à Sfax. Celui-ci, par sa localisation, ses fonctions et leur évolution et, enfin, par son aspect architectural, nous apparaît comme un bâtiment-type de sa catégorie, de ceux qu'on rencontre d'un bout à l'autre de l'aire ottomane, au XVIII^e siècle.

La modernisation de l'espace commercial, dont traite Robert Ilbert à travers son article : « L'invention du marché : Alexandrie 1850-1920 », montre un cas typique de dislocation des anciennes structures, aussi bien spatiales que socioéconomiques, des souks et leur remplacement, à coup de tâtonnements et grâce à l'apparition de nouvelles données, comme celle de la concurrence par des éléments empruntés à l'Occident : le marché et la halle municipale. L'image du vide institutionnel créé par la disparition des structures traditionnelles de la police des marchés (*muhtasib*), sans qu'un pouvoir municipal vienne en remplacement, est tout aussi pertinente à Istanbul qu'à Alexandrie dans les années 1850.

L'équipe universitaire qui, sous la direction de Philippe Panerai et Sawsan Noweir, étudie depuis plus d'une décennie l'architecture et la forme urbaine traditionnelle et moderne du Caire, dans le cadre du Certificat des études architecturales approfondies (CEAA) « Villes Orientales » (Écoles d'architecture, Paris-Belleville, Paris-Nanterre et Paris-Versailles), présente ici, avec la collaboration de Fawaz Baker, ses travaux de localisation et de cartographie des *wakāla*. Il s'agit de bâtiments destinés aux activités économiques et au commerce mais systématiquement associés à des logements collectifs (appelés *rab'*). En annexe à l'article, on trouve l'inventaire établi par André Raymond et Gaston Wiet dans leurs « Marchés du Caire » accompagné d'un plan masse-plan de situation de chaque *wakāla*, ainsi que d'un numéro permettant sa localisation dans le plan parcellaire du Caire, également présenté en neuf planches et une planche de montage.

Enfin, l'article de Mercédès Volait présente une opération immobilière des années 1938-1940, la réalisation d'un immeuble collectif à proximité du Khan al-Khalili au cœur du centre historique du Caire. Nous trouvons ici toutes les données graphiques, techniques et historiques de cette opération-pilote de l'urbanisme cairote.

Les deux volumes édités par Daniel Panzac où, sources historiques et travail de terrain, document écrit et document graphique, sont heureusement mis en contribution par des auteurs qui sont souvent autant des historiens que des architectes, constituent un premier corpus d'histoire urbaine de l'aire urbaine ottomane, susceptible, espérons-le, de susciter de nouvelles vocations dans ce domaine.

Stéphane YERASIMOS
(Institut français d'études anatoliennes, Istanbul)

André RAYMOND, *Le Caire des Janissaires, l'apogée de la ville ottomane sous 'Abd al-Rahmān Katkhudā*. CNRS Éditions, Paris, 1995. 19,5 × 24 cm, 128 p.

Le sous-titre attire l'attention sur une période considérée comme peu prospère, et en tout cas secondaire, de l'histoire de l'ancienne capitale de l'Empire mamelouk. Il nous rappelle que cette métropole, la plus grande ville arabe de l'Empire ottoman, continue à vivre, à se transformer, à produire des richesses et du pouvoir, au profit de différents groupes de notables qui à leur tour l'enrichissent par leurs fondations. Ce xviii^e siècle, qui voit fleurir les constructions de 'Abd al-Rahmān Katkhudā, est évoqué comme le temps de l'apogée de la ville ottomane, apogée tellement proche du déclin et de la chute.

Le *préambule* nous met dans le bain d'une enquête presque policière, à partir du massacre de dix émirs, le 15 novembre 1736 : il s'agit de suivre les conséquences de ces assassinats sur l'évolution du pouvoir et de la richesse de nouvelles personnalités, comme 'Abd al-Rahmān al-Qāzdaghlī, futur katkhudā, fils du maître de l'une des victimes, 'Uthmān Katkhudā al-Qāzdaghlī, officier supérieur des janissaires. Le statut d'esclave affranchi de 'Uthmān Katkhudā nous plonge dans la société complexe et paradoxale du Caire de cette époque, où se côtoient mamelouks et janissaires, et où le pouvoir des « esclaves » est fondamental.

À travers la présentation de la personnalité et de l'histoire de 'Abd al-Rahmān Katkhudā, l'auteur nous guide dans le labyrinthe de l'organisation politique, du fonctionnement économique et social, et enfin de la création de l'espace dans Le Caire du xviii^e siècle.

Dans la première partie, *l'organisation politique de l'Égypte*, l'auteur démêle l'écheveau complexe des pouvoirs, entre l'héritage mamelouk, ménagé par les Ottomans, et les nouvelles institutions. Le gouverneur (*wāli* avec le titre de pacha) et le conseil (*dīwān*), les milices, le grand juge (*qādī*), représentent le pouvoir central en Égypte, mais l'action du gouverneur est souvent entravée par des contre-pouvoirs institutionnels. Les janissaires, la plus importante des milices, sont recrutés par le système des levées d'enfants en provinces chrétiennes, puis parmi les Turcs ou les Égyptiens libres, enfin parmi les mamelouks. Leur indiscipline, stimulée par leurs intérêts propres, est souvent encore une entrave à l'action du gouverneur.